

Faire face au renchérissement

La marge réalisée par les hôpitaux et les cliniques n'est pas très élevée. Actuellement, les établissements de santé enregistrent des hausses de prix dans tous les domaines. Comment les dirigeants peuvent-ils y réagir ?

Il n'y a presque aucun domaine où les coûts ne sont pas explosés. Et ce ne sont pas seulement les coûts qui posent problème, mais aussi les délais de livraison de certains produits. En tant qu'ingénieur responsable de la planification et de la réalisation de projets d'investissement, je ne vais aborder que le domaine de l'infrastructure. Proportionnellement, il s'agit d'un facteur de coût moins important, mais qui ne devrait pas être sous-estimé. L'infrastructure ne fait pas partie des activités principales de l'hôpital, étant généralement considérée comme un «mal nécessaire» qui entraîne des coûts. Mais sans l'infrastructure, aucun hôpital ne fonctionnerait, car elle est indispensable.

En ce qui concerne l'infrastructure, il existe actuellement en Suisse un nombre considérable de projets de construction et de rénovation d'un ordre de grandeur de plusieurs centaines de millions de francs chacun. Les délais de planification et de réalisation varient entre 8 et 12 ans. Pour les projets d'une telle durée, il existe toujours le risque de ne plus être à 100 % à la pointe de la technique ou du développement médical après leur mise en service. Mais cela ne devrait pas avoir pour conséquence de retarder inutilement les décisions de construction. On ne met jamais en service exactement ce qui correspond aux exigences actuelles. Même lors de l'exploitation ultérieure, on ne peut éviter des adaptations, la structure des bâtiments étant généralement conçue pour une utilisation de 75 à 100 ans.

L'exploitation et le renouvellement de l'infrastructure entraînent toujours des coûts. Ces coûts doivent être pris en charge par l'activité principale. Le renchérissement élevé, comme il l'est maintenant, est presque imprévisible. Les prix de l'énergie très élevés pèsent dans les budgets. Ceux qui n'ont pas conclu suffisamment tôt des contrats à long terme devront en payer les conséquences par des hausses rapides des coûts d'approvisionnement. Vu la situation géopolitique, il est difficile d'estimer si et dans quelle mesure les coûts de l'énergie vont à nouveau baisser. Ici, il est recommandé d'opter pour un mélange de contrats à court et à long terme.

Les prix des biens d'équipement augmentent aussi massivement. Aucune fin n'est en vue. En particulier, les biens d'équipement et l'entretien des infrastructures électriques et informatiques sont soumis à un renchérissement massif, allant dans le secteur informatique jusqu'à un doublement des prix. La hausse des prix résulte d'un mélange entre les coûts élevés des matières premières et la pénurie de produits en raison de la guerre en Ukraine et des problèmes de production dus à COVID-19 en Chine. Ici aussi, il ne servirait à rien de reporter les investissements et les réparations à plus tard.

Plus les réparations sont repoussées, plus le risque de défaillance des installations est élevé. Quant aux prix, ils ne baisseront probablement que très peu, voire même jamais. Les biens dont les coûts dépendent principalement des matières premières suivront le marché des matières premières.

La situation décrite ci-dessus a pour effet secondaire que les délais de livraison s'allongent. En particulier dans le domaine informatique, il n'est pas rare que les délais de livraison soient d'un an ou plus. Cela vaut également pour les appareils et dispositifs médicaux. Les achats à court terme ne sont plus possibles. Par conséquent, il est recommandé de prendre des décisions rapidement. Une alternative possible est de stocker des biens qui sont rares. Cela signifierait toutefois des coûts supplémentaires pour le maintien des stocks. Il faut attendre la réaction des assureurs maladie vis-à-vis de cette situation. Ne rien faire ne serait pas une réaction à cet égard.

MICHAEL SCHULER

Directeur de l'ingénierie, Hôpital universitaire de Bâle, responsable des relations publiques auprès de l'IHS, michael.schuler@usb.ch

IHS : Officielles Organ des IHS / Ingenieur Hospital Schweiz
Organe officiel de l'IHS / Ingénieur Hôpital Suisse

Paru aux éditions : Secrétariat de l'IHS, case postale, 8302 Kloten

www.ihs.ch
ihs-gs@ihs.ch

Rédaction : Michael Schuler,
c/o Hôpital universitaire de Bâle, 4031 Bâle
michael.schuler@usb.ch